

UFROS ACTU

L'actualité des retraités des organismes sociaux

n°12 - 21 décembre 2023



Un Congrès à l'offensive

Du 27 novembre au 1er décembre 23, les syndiqués retraités se sont rassemblés, au Palais des Congrès de St Malo.

Pendant ces 5 jours, les 330 délégués se sont exprimés au travers d'échanges, de débats parfois vifs, passionnés, mais toujours fraternels. Pas de sujets tabous. Les pieds dans la réalité : Santé, Services Publics de proximité, Hôpital, Centre de Santé, Pensions, Retraite, fracture numérique, protection sociale, perte d'autonomie, syndicalisme retraité et son rapport de force dans la société, l'unité syndicale. Les délégués ont apprécié le rôle de l'UCR CGT qui a favorisé l'unité syndicale au sein du Groupe des 9 et qui est à poursuivre.

Une nouvelle feuille de route est tracée. Pour y parvenir les organisations devront être là pour entendre les besoins qui s'expriment, proposer des solutions, organiser les actions nécessaires. C'est un travail de tous les instants ; un défi immense à relever.

C'est tous ensemble que nous y parviendrons.

2024, l'année des congrès, Fédération du 13 au 17 mai, Ufros du 8 au 10 octobre, ce sont des nouveaux temps d'échanges et de débats qui nous attendent.

Nous vous souhaitons tous et toutes, d'excellentes fêtes de fin d'année.

P1/3



UFROS CGT

Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT
- 263, rue de Paris - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 55 82 87 11 -
ufros@orgasociaux.cgt.fr - www.orgasociaux.cgt.fr





Revalorisation des retraites et pensions

Une revendication majeure pour l'UCR-CGT !

Le niveau de vie des retraités lié à la nécessité de revaloriser significativement l'ensemble des retraites et pensions est une préoccupation majeure pour une part importante des retraité·es.

La consultation menée par l'UCR-CGT sur le thème « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? » confirme qu'une majorité de retraité·es n'est plus en mesure de s'en sortir et est donc contrainte de faire des choix dans ses dépenses (alimentation, énergie, logement, santé, transports, ...).

En 2023, 50 % des 17,3 millions de retraité·es ont des pensions en dessous du SMIC (soit moins de 1747 € bruts mensuel) et 1,4 million sont considéré·es comme pauvres. Le taux de pauvreté des retraité·es est en constante augmentation depuis des années et la hausse de l'inflation depuis 2021 les impacte plus particulièrement.

Les mesures prises ces dernières années par les gouvernements successifs, notamment depuis 2007, et le patronat n'ont fait qu'accroître la dégradation du montant des pensions et donc du niveau de vie des retraité·es.

L'insuffisance des revalorisations des retraites de base et des retraites complémentaires ces dernières années ont généré de nouvelles baisses de leurs revenus.

Notre revendication « pas une retraite en dessous du SMIC CGT » soit 2000 € bruts mensuels ainsi que celle exigeant le retour à l'indexation des retraites sur le salaire moyen prend donc tout son sens pour permettre aux retraité·es de vivre dignement.

Pour y parvenir, l'UCR-CGT exige une revalorisation minimale immédiate des pensions de base et complémentaires de 10 %.

Des mesures doivent aussi être prises rapidement pour revaloriser les petites pensions pour atteindre un niveau se rapprochant du SMIC et parvenir au niveau du SMIC revendiqué par la CGT.

Les retraites de base doivent être augmentées de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 en application des dispositions du code de la Sécurité sociale ce qui mettrait à niveau le montant des pensions par rapport à l'inflation en 2023 mesurée par l'indice INSEE. De fait, les retraité·es n'auront aucune revalorisation au titre de l'année 2024. Dès le début de l'année 2024, les pensions vont commencer à s'éroder.

Il y a nécessité et urgence à développer des mobilisations dans les territoires et les professions en lien avec les actif·ves pour contraindre gouvernement et patronat à augmenter significativement les retraites de base et complémentaires.

Les délégués au 12^e congrès de l'UCR-CGT décident de faire de la revalorisation des pensions un objectif revendicatif central pour les semaines et mois à venir et de travailler à développer des initiatives revendicatives sous diverses formes.

Saint-Malo, le 1^{er} décembre 2023



APPEL DU CONGRES DU 12^e CONGRES EN FAVEUR DE LA PAIX

Le 12^e congrès de l'UCR-CGT réuni à Saint-Malo, du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023, fidèle aux valeurs internationalistes et de paix de la CGT, condamne la situation faite à la population de Gaza qui subit des frappes terribles ainsi que des déplacements en représailles des actes terroristes perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023.

Le 12^e congrès condamne ces crimes contre l'humanité subis par les populations civiles palestiniennes et israéliennes.

Cette situation impacte fortement les populations du Proche-Orient.

Seules l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique seront à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui martyrisent cette région du monde depuis 1948.

Avec le conflit en Ukraine, ce sont un peu plus de 12 millions de personnes qui ont été déplacées en 21 mois, ce qui équivaut à la totalité des déplacés de la 2^e guerre mondiale.

La réalité d'aujourd'hui, ce sont 38 conflits dans le monde qui nous amènent à une situation catastrophique. Le discours de Macron prônant « une économie de guerre » tout en se félicitant de l'augmentation du budget des armées et des ventes d'armes françaises ne va pas vers la construction de la paix.

Nous assistons partout à une fuite en avant selon une logique apparemment imparable : « Plus on s'armera, plus on pourra imposer la Paix » disent notamment les dirigeants de l'Union européenne, dans une période de crise du capitalisme où les inégalités créent des tensions et des replis systématiques.

Cela amplifie la haine de l'étranger.

Une paix universelle et durable n'est envisageable que sur la base d'une justice sociale et des valeurs de solidarité.

Il faut un contrôle strict et démocratique par le Parlement en s'appuyant sur un pôle public national de défense (PPND) de tout ce qui concerne les questions liées à l'armement (conception, fabrication, entretien, déconstruction et ventes d'armes).

Le 12^e Congrès exige le retrait de la France de l'OTAN et la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires.

Le 12^e Congrès appelle à agir en faveur d'un désarmement maîtrisé et réglementé de tous les types d'armes.

Le 12^e Congrès considère qu'il faut donner tous les moyens à l'ONU afin qu'elle puisse jouer son rôle. En priorité que le Conseil de sécurité de l'ONU prenne une résolution exigeant l'arrêt immédiat des conflits dans le monde.